

Procédures criminelles — FF769

Inventaire de la liasse, année 1725

Cet inventaire recense, affaire par affaire, les procédures criminelles instruites devant les capitouls de Toulouse et conservées sous la cote FF769. Chaque ligne correspond à une procédure : sa cote, ses dates extrêmes, les parties, la qualification des faits, la sentence rendue et le nombre de pièces conservées.

Nota bene — les dates sont en nouveau style. Un tiret signale une information absente de la source ; les dates de fin ne sont renseignées que lorsqu'une sentence a été rendue.

Répertoire des affaires

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF769/1	001	—	—	101B157	10/01/1725	05/02/1725	COMBERTIGUE S-dit- VARENNES (François)	aubergiste, pâtissier	—	GOYRANS (Jean- François de)	excès	menaces avec arme	—	—	rembourse ment des frais de repas	26# 10s / + dépens	10	l'accusé prend son ordinaire chez le plaignant et il y a contestation au sujet d'un repas / les excès se passent alors qu'il se croisent au marché / la sentence ordonne le paiement des repas encore dus (état détaillé joint)
FF769/1	002	—	—	101B157	10/01/1725	—	MALEN (Marguerite	—	—	LAFAILLE (Isabeau), épouse LAPIERRE (Léonard), porteur de chaise	attentat	excès	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien / les parties logent dans la même maison
FF769/1	003	—	A à O	101B157	13/01/1725	01/02/1725	FABRE-dit- POIRIER (Bertrand)	cordonnier	—	LOUBERS (Antoine), marchand de cuirs	insultes	voie de fait	—	—	amende	10# / + dépens	10	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant et son frère (ici conservée car numérotée avec cette procédure par le greffier / querelle à propos d'un ballot de cuir que les deux veulent acheter / amende : la moitié pour le corps des cordonniers et l'autre pour les pauvres prisonniers
—	—	—	A à O	—	13/01/1725	01/02/1725	LOUBERS (Antoine)	marchand de cuirs	—	FABRE-dit-POIRIER (Bertrand), cordonnier / FABRE- dit-POIRIER, cordonnier, <i>frères</i>	voie de fait	diffamati on	—	—	rejet de la plainte	—	n/a	les pièces de la procédure ont été numérotées par le greffier avec la procédure récriminatoire de la même date
FF769/1	004	—	—	101B157	16/01/1725	—	FAGET (Bertrand)	tailleur d'habits	—	SEGUENOT / + 2 <i>hommes inconnus</i>	assassina t à heure nocturne	voie de fait	menaces avec arme	—	—	—	1	voir aussi la procédure du procureur du roi contre les mêmes accusés (même jour)
FF769/1	005	—	—	101B157	16/01/1725	13/07/1725	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	SEGUENOT / + 2 <i>hommes inconnus</i>	assassina t à heure nocturne	voie de fait	menaces avec arme	—	galères	3 ans	10	la procédure reprend partie de la plainte portée par Faget contre les mêmes accusés, ceux-ci étant fuitifs, la sentence est rendue pas contumace
FF769/1	006	—	—	101B157	19/01/1725	—	LADOUX (Pierre)	avocat au parlement	—	PELLEFIGUE (Dorothée), femme de chambre de l'épouse du plaignant	vol domestiq ue	—	—	—	—	—	2	le plaignant a été prévenu du vol par une lettre anonyme, qui permet aussi une descente dans un logis où de nombreux effets seront retrouvés
FF769/1	007	—	—	101B157	21/01/1725	04/03/1725	BORDERIES (Antoine) / AMIEL (Bertrand) / BENTENAC (François)	pêcheur sur Garonne / pêcheur sur Garonne / ouvrier en soie	—	CAZENEUVE (Miquel), faiseur de chalons / LAFLEURANCE (Jean), savetier / CAMBIGUES-dit- RIQUET (Bertrand), ouvrier en corne / LEMASURIE (Jacques), faiseur de peignes	insultes	menaces	excès	—	dommages et intérêts	20# / + dépens	25	querelle au cabaret / un accusé explique que la querelle fut à propos de certains vers peu flatteurs que Borderies écrivait
FF769/1	008	—	—	101B157	24/01/1725	—	<i>capitouls (Les)</i>	<i>verbal</i>	<i>faisant pour le syndic des marchands de bois</i>	<i>les habitants du faubourg Saint- Michel</i>	vol	—	—	—	—	—	1	avec saisie de nombreuses bûches de pagelle
FF769/1	009	—	—	101B157	26/01/1725	—	CARRIERE (Bernard)	marchand de toile	—	FABRE, commis marchand chez SOULIE, marchand de toile	insultes	assassina t	excès	—	—	—	4	verbal du chirurgien / les témoins indiquent qu'ils voient l'accuser rôder sur le marché de la Pierre, portant un "bâton

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		fort gros" sous son tablier
FF769/1	010	—	—	101B157	27/01/1725	—	POUMET (Marguerite)	fille de service	chez Mr de MONTAGUT, trésorier de France	MONTAGUT "fils", fils du maître de la plaignante	dénoncé de grossesse	abandon	—	—	—	—	1	la plaignante a accouché il y a 11 mois de cela, elle explique que si l'accusé a bien pourvu à l'entretien de l'enfant, il n'a en revanche fourni aucun secours à la plaignante
FF769/1	011	—	—	101B157	02/02/1725	26/02/1725	SUAU (Joseph)	maçon	—	DELIBES (François), garçon marchand de bois	excès	—	—	—	dommages et intérêts	10# / + dépens	13	verbal du chirurgien (2 verbaux successifs et 1 certificat) / le plaignant voulant représenter à l'accusé qu'il n'a pas à corriger ses enfants, ce dernier se retourne contre lui
FF769/1	012	<i>non communicable</i>	<i>non communicable</i>	101B157	03/02/1725	06/03/1725	DAIGNAN (Jeanne)	fille de service	chez BILLAS-dit-TOUPINET (Paul), boulanger	TOUPI (Bernard), garçon boulanger chez ledit BILLAS	dénoncé de grossesse	abandon	—	—	dommages et intérêts / entretien de l'enfant	—	n/a	non communicable, papier rendu fragile par anciennes moisissures / avec relation d'expertise de la grossesse par une sage-femme assermentée
FF769/1	013	—	—	101B157	04/03/1725	—	FOURTANIE (Marie)	fille de service	chez HULQUAIN, commis à la Monnaie	X (Marie), épouse séparée de X (Etienne), bourrelier, et fille de service chez CANTOU, perruquier	insultes	récidive	voie de fait	—	—	—	7	récidive car depuis 1723, la plaignante a déjà fait citer l'accusée par 4 fois devant les capitouls, où il lui avait été fait défense de plus la tracasser
FF769/1	014	—	—	101B157	06/03/1725	—	VERNIS (Toinette)	fille de service	chez DAUX, chirurgien	PUJOS (Bernard), garçon chirurgien chez DAUX, chirurgien	dénoncé de grossesse	—	—	—	—	—	1	l'accusé est parti pour Bordeaux voilà 2 mois
FF769/1	015	—	—	101B157	11/03/1725	28/03/1725	FABRE-dit-POIRIER (Pierre) / MALBERT (Marie)	cordonnier, <i>mari et femme</i>	—	RABY (Etienne), cordonnier / BESSIERES (Guillaumette), <i>son épouse</i> / DAVID (Bernard), brodeur	attentat	excès	—	—	mise hors de cour / excuses publiques	dépens compensés / devant le rapporteur du procès	11	verbal du chirurgien (pour l'épouse seulement, enseinte de 8 mois) / seul ledit David est condamné aux excuses / voir aussi la procédure des accusés contre les plaignants (même jour) / sentence commune aux deux affaires
FF769/1	016	—	—	101B157	11/03/1725	28/03/1725	RABY (Etienne) / BESSIERES (Guillaumette)	cordonnier, <i>mari et femme</i>	—	FABRE-dit-POIRIER (Pierre), cordonnier / MALBERT (Marie), <i>son épouse</i>	assassinat	excès	—	—	rejet de la plainte	—	11	verbal du chirurgien commun aux 2 époux (elle se dit enceinte), suivi d'un second verbal quelques jours plus tard) / voir aussi la procédure des accusés contre les plaignants (même jour) où se trouve la sentence commune
FF769/1	017	—	—	101B157	15/03/1725	24/03/1725	FAURE (Catherine) / GORSSE (Philippe, Mlle)	<i>veuve de / fille de</i> [+], <i>mère et fille</i>	GORSSE (Jacques)	X (Marguerite), épouse GACHET (Jacques), homme d'affaires du sieur GISCARD	insultes	diffamation	menaces	—	excuses publiques	devant 2 témoins / + dépens	8	insultes classiques plus accusation de vol et d'avoir fait 3 enfants bâtards / la sentence prévoyait aussi la présence du dizenier lors des excuses publiques, mais on s'est ravisé (le terme a ensuite été biffé)
FF769/1	018	—	—	101B157	18/03/1725	17/04/1725	PEZET (Anne)	<i>épouse de</i>	SALETTES (Gabriel), facturier en bas	PAVIE (Antoine), contrôleur des poudres et salpêtres au département de Toulouse	assassinat	insultes	menaces	voie de fait	mise hors de cour	dépens compensés	9	"f... putain, b..., je te rompré les os" / la sentence est ainsi formulée : "condamnons ledit ... en la moitié des dépens"
FF769/1	019	—	—	101B157	20/03/1725	—	LABRUYERE (Raymond)	garçon chevrotier	—	BAYLE (Etienne) / CAZAUX	excès	—	—	—	—	—	3	querelle à la sortie du cabaret / le plaignant dit avoir appelé un chirurgien qui l'a soigné (et saigné), mais aucun verbal n'est joint à sa plainte

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF769/1	020	—	—	101B157	21/03/1725	—	ROCHE (Jeannette)	fille de service	chez Mr de PEMEJA, ancien capitoul	GARNES (François), domestique chez Mr de PEMEJA, ancien capitoul	dénoncé de grossesse	promesse de mariage	—	—	—	—	2	avec relation d'expert (certificat de grossesse par une sage-femme assermentée)
FF769/1	021	—	—	101B157	02/04/1725	08/05/1725	DAURIAC-dit-BARDOUILLE (Jacques)	tuilier	à la tuilerie de Mr COR, marchand	MOUGNARD (Jean), pasteur de chèvres, vaches et ânesses	excès	dégradati on de bien privé	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	9	verbal du chirurgien / reçoit une pierre sur la tête alors qu'il veut chasser l'accusé et ses bêtes (qu'il va ensuite pignorer) / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (le 3 dudit) / sentence commune
FF769/1	022	—	—	101B157	03/04/1725	08/05/1725	MOUGNARD (Jean)	pasteur de chèvres, vaches et ânesses	—	DAURIAC-dit-BARDOUILLE (Jacques), tuilier	excès	—	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	4	voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (le 2 dudit), où se trouve la sentence commune
FF769/1	023	—	—	101B157	03/04/1725	—	LOURMET (Bertrande)	revendeuse de gâteaux et d'oranges, épouse de	CONTRASTY (François), charpentier	LATRILLE (Marthe), veuve CONTRASTY (Jean), charpentier / CONTRASTY (Jammette), épouse PORTET (Bernard), mère et fille	voie de fait	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	5	les accusées sont respectivement belle-mère et belle-sœur de la plaignante / querelle à propos d'une paire de gants / gâteaux et oranges sont jetés à terre
FF769/1	024	—	—	101B157	04/04/1725	—	HORMIERES (Jean) / PIQUEMIL (Jean) / DESPLAX (Jean)	habitants de Montaudran	—	BELAY, forgeron / + sa femme / + son garçon / LAVAL (Blaise) / LAVAL (Jean), père et fils	excès	—	—	—	—	—	3	commence par un badinage de la part des plaignants avec les cris "Hola hola", auxquels l'un des accusés répond par des insultes et avec le terme "Tiré tiré"
FF769/1	025	—	—	101B157	07/04/1725	—	MAIGNAN (Marie) / BILLA (Izabeau)	épouse de / fille de, mère et fille	BILLA (François), chirurgien	LATOURNERIE, garde du corps du roi	insultes	excès avec arme	menaces	—	—	—	6	verbal du chirurgien (pour la fille) / casse une lame d'épée sur le dos d'une plaignante, et revient à la charge après s'être fait mettre une nouvelle lame / avec acte de l'accusé aux capitouls, leur signifiant qu'ils n'ont nulle compétence de juridiction à son égard car il se dit garde du roi
FF769/1	026	—	—	101B157	08/04/1725	—	VIDAL (Joseph)	commis aux finances	—	BERNARDOU "père", hôte / BERNADOU "fils cadet", hôte	excès	—	—	—	—	—	3	agressé à la porte Montgaillard / voir autre procédure du même contre les mêmes (le 12 dudit)
FF769/1	027	—	—	101B157	12/04/1725	—	VIDAL (Joseph)	commis aux finances	—	BERNARDOU "père", hôte / BERNADOU "fils cadet", hôte	insultes	excès	menaces avec arme	—	—	—	4	étonnante plainte que l'accusé porte : elle se base uniquement sur des faits d'août 1724 et de février de l'année présente / voir autre procédure du même contre les mêmes (le 8 dudit)
FF769/1	028	—	—	101B157	13/04/1725	—	PAYAN (Jean-Baptiste)	notaire royal	—	GAUGERAN (Jean), orfèvre	insultes	menaces	—	—	—	—	3	l'accusé cause un scandale dans l'étude du plaignant / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF769/1	029	—	—	101B157	13/04/1725	—	GAUGERAN (Jean)	orfèvre	—	PAYAN (Jean-Baptiste), notaire	insultes	menaces	—	—	—	—	4	"un maraut, un coquin" / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF769/1	030	—	—	101B157	19/04/1725	—	DAUBIAN (Jeanne-Andrée)	fille de	DAUBIAN (Jean), avocat au parlement	LANGLADE (Pierre), marchand de mignonettes	dénoncé de grossesse	promesse de mariage	—	—	—	—	1	un enfant est déjà né de cette "union" le 30 mars 1724, la plaignante est à nouveau enceinte et presque à terme
FF769/1	031	—	—	101B157	02/05/1725	—	DELRIEU (Pierre)	marchand grenatier	—	VERDIGUIER (Jean), marchand	insultes	menaces	—	—	—	—	5	le traite d'abord de fat et d'ivrogne, puis lui dit encore

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		"J...-f...., qu'il s'allât faire f..."
FF769/1	032	—	—	101B157	12/05/1725	—	MASSON (Pierre)	praticien au palais	—	PAPUS (Mr de), baron de Bérat	excès avec arme	excès réels	—	—	—	—	6	se passe dans une sorte d'assemblée de jeu / verbal du chirurgien (coups d'épée, dont un à la tête) / requête en provision (30# accordées pour ses soins)
FF769/1	033	—	—	101B157	16/05/1725	—	BAYSSET (Joseph)	—	—	X (Mlle), épouse MARAVAL / MARAVAL (Mlle), mère et fille / + 3 inconnus	trouble à heure nocturne	insultes	menaces	excès	—	—	2	trouble de voisinage, les accusées logent dans un appartement au-dessus de celui du plaignant / voir encore une seconde procédure du même plaignant le 18 dudit
FF769/1	034	—	—	101B157	16/05/1725	—	TARRIDE (Marguerite)	—	—	DELPY "fils cadet" / + autres	insultes	diffamation	menaces	fausse accusati on	—	—	3	l'accusé aurait agressé la plaignante la veille au soir (insultes et menaces) et fait maintenant signer aux gens du quartier un certificat démontrant que la plaignante est une fille de mauvaise vie
FF769/1	035	—	—	101B157	16/05/1725	01/02/1726	TISSEYRE (Antoine)	notaire royal	—	DELOM-dit-MOURLON (François), fils naturel de noble Gilis de CASTET	insultes	menaces avec arme	excès	—	mise hors de cour	+ dépens	14	verbal du chirurgien : petite blessure à la main causée par un coup donné avec le canon du fusil / quelques années plus tard, l'accusé sera soupçonné de meurtre et maquerellage (voir procédure du 30 novembre 1730)
FF769/2	036	—	—	101B157	17/05/1725	—	LASSERRE (Marie)	fille de	LASSERRE (Jean), bourgeois, de Mont	LANSON (Jean), bourgeois, de Mont, près Boulogne en Gascogne	dénonce de grossess e	abandon	—	—	—	—	2	la plaignante a déjà accouché / certificat de la sage-femme, déclarant avoir été présente lors des couches de la plaignante et avoir porté son enfant au baptême
FF769/2	037	—	—	101B157	18/05/1725	—	BAYSSET (Joseph)	—	—	REVEL (Guillaume)	assassinat	insultes	excès	—	—	—	3	se passe à la sortie de l'hôtel de ville / voir encore une première procédure du même plaignant le 16 dudit
FF769/2	038	—	—	101B157	23/05/1725	19/11/1728	SPALIEU (Guillaume) / GOUME (Jeanne-Marie)	relieur, mari et femme	—	IZALIER "aîné" (Fleurain), maçon / IZALIER "cadet" (Jean), maçon, frères	excès	vol	—	—	mise hors de cour	+ dépens	9	le plaignant insiste particulièrement sur le fait qu'il se fait quasiment dépouiller d'une partie de ses vêtements, tout comme son épouse / sentence plus de 3 ans plus tard
FF769/2	039	—	—	101B157	24/05/1725	09/06/1725	SAINT-MARTIN (Anne)	ancienne fille de service, fille de [+]	SAINT-MARTIN, marchand, garde de la porte Montgaillard	PONS (Jean), marchand	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	entretien de l'enfant	jusqu'à son mariage / dépens compensés	7	la plainte est manquante (nous savons qu'elle fut faite le 24) / une lettre servant de pièce à conviction manque aussi / arrestation mouvementée de l'accusé / enfant né le 30 avril / avec désistement retenu devant Muquet, notaire, le 6 juin (qui n'empêche pas la sentence)
FF769/2	040	—	—	101B157	28/05/1725	—	MAURY-dit-GARRABE (Pierre)	marchand burraire	—	AJENS (Raymond), burraire / + sa famille	assassinat	excès	—	—	—	—	3	la querelle commence alors que le plaignant ramène une "courge à tenir le vin" dans la maison où se trouvent les accusés / voir aussi la procédure des accusés contre le plaignant (même jour)

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF769/2	041	—	—	101B157	28/05/1725	—	AJENS (Raymond) / BACQUE (Marie) / AJENS (Jeanne) / BALENT (Antoine)	marchand burraire / <i>son épouse / leur fille / leur gendre</i>	—	MAURY-dit-GARRABE (Pierre), burraire	attentat	insultes	excès avec arme	—	—	—	4	verbal du chirurgien (pour Jeanne Agens) / coups donnés avec un manche de faux, puis avec un couteau / voir aussi la procédure de l'accusé contre les plaignants (même jour)
FF769/2	042	<i>non communicable</i>	<i>non communicable</i>	101B157	08/06/1725	—	LASSALLE (Gaspard)	peintre-vitrier	—	ROUZIER (Jean-François)	insultes	excès	—	—	—	—	n/a	non communicable, papier rendu fragile par anciennes moisissures
FF769/2	043	<i>non communicable</i>	<i>non communicable</i>	101B157	08/06/1725	—	LAFARGUE (Izabeau)	régente et maîtresse d'école	—	BENTENAC / DOUVRIER / DELORME	trouble à heure nocturne	insultes	diffamation	menaces	—	—	4	non communicable, papier rendu fragile par anciennes moisissures
FF769/2	044	—	—	101B157	10/06/1725	—	MELENDES (Moïse)	marchand	Juif de nation	COSTES (Gabriel), marchand, Juif de nation	menaces	assassinat à heure nocturne	excès	—	—	—	1	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 11 dudit)
FF769/2	045	—	—	101B157	11/06/1725	—	COSTES (Gabriel)	marchand	Juif de nation	MELENDES (Moïse), marchand, Juif de nation	insultes	diffamation	voie de fait	—	—	—	8	étant Juif, le serment prêté par l'accusé lors de son interrogatoire n'est pas sur les évangiles mais "les mains levées à Dieu tout puissant qui est au Ciel" / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 11 dudit)
FF769/2	046	—	—	101B157	18/06/1725	—	MONGINONNE (Jeanne)	<i>épouse de</i>	DELMAS (Henry), marchand	ROUCH (Catherine), épouse DASTROS (Bernard), marchand	insultes	menaces	—	—	—	—	6	"friponne, gourmande, affronteuse" / voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (le 20 dudit)
FF769/2	047	—	—	101B157	19/06/1725	—	CRIN (Gilibert)	garçon orfèvre	chez BECANNE (Jean-François), orfèvre	ALBOURG, compagnon orfèvre / DESCHAMPS, compagnon orfèvre / LAUREAU, compagnon orfèvre, Dragon	insultes	diffamation	menaces	—	—	—	3	les accusés cherchent à faire partir le plaignant de la ville, et disent qu'il ne la quittera pas sans être assommé
FF769/2	048	—	—	101B157	20/06/1725	—	ROUCH (Catherine)	<i>épouse de</i>	DASTROS (Bernard), marchand	MONGINONNE (Jeanne), épouse DELMAS (Henry), marchand	insultes	menaces	—	—	—	—	2	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (le 18 dudit)
FF769/2	049	—	—	101B157	08/07/1725	—	LARTIGUE (Anne)	<i>fille de</i> [+]	LARTIGUE (Jean)	CAMALET-dit-RABASTENS (Guillaume), garçon cordonnier	insultes	menaces	—	—	—	—	4	voir aussi procédure de l'accusé contre la plaignante (le 9 dudit)
FF769/2	050	—	—	101B157	09/07/1725	—	CAMALET-dit-RABASTENS (Guillaume)	garçon cordonnier	chez CAMBES, cordonnier	LARTIGUE (Anne)	insultes	voie de fait	—	—	—	—	2	le plaignant a d'abord une empoignade avec un sieur Murat (qu'il ne poursuit pas dans sa plainte), et l'accusée profite de cela pour s'en mêler / voir aussi procédure de l'accusée contre le plaignant (le 8 dudit)
FF769/2	051	—	—	101B157	10/07/1725	—	ESPARCEIL (Jean-Arnaud)	étudiant en Droit	—	CAPOU (Antoine), jardinier	excès	—	—	—	—	—	5	l'accusé et deux témoins nous apprennent toutefois que le plaignant avait volé des abricots dans le jardin de l'accusé
FF769/2	052	—	—	101B157	15/07/1725	07/09/1725	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>reprenant une plainte de Marc-Antoine</i>	—	BUGAT (Barthélemy), garçon sargeur / CAPET (Marc),	assassinat à heure nocturne	excès avec arme	—	—	abstention de la ville	2 ans / + dépens	21	pas de verbal de chirurgien (Andrieu a pourtant été blessé au nez par un coup d'épée) / l'abstention de la ville

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
								<i>Andrieu, chirurgien</i>		lustreur de mignonettes								s'applique au seul Bugat (qui tenait l'épée), en revanche les dépens de justice seront à la charge de Bugat et Capet solidairement
FF769/2	053	—	—	<i>101B157</i>	15/07/1725	—	FABRE-dit- POIRIER (Pierre)	cordonnier	—	BESSAC-dit-SAINT- YBARS (François), cordonnier	diffamati on	fausse accusatio n	—	—	—	—	3	querelle concernant l'administration de la corporation / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 16 dudit)
FF769/2	054	—	—	<i>101B157</i>	16/07/1725	—	BESSAC-dit- SAINT-YBARS (François)	cordonnier	—	FABRE-dit-POIRIER (Pierre), cordonnier	insultes	diffamati on	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 15 dudit) / plaignant nommé "Pierre" au revers de la plainte (erreur du greffier)
FF769/2	055	—	—	<i>101B157</i>	16/07/1725	—	LAMIRE (François)	garçon chirurgien	chez PEYRONNET, chirurgien	CASTELY, garçon apothicaire chez PONCET, apothicaire	assassina t à heure nocturne	excès	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien
FF769/2	056	218	A à J	<i>101B157</i>	30/07/1725	—	BOUSIGUES (Marie)	femme de chambre	chez Mr le marquis de GUDANES	LABAT (Jean- Baptiste), garçon baigneur et coupeur de cheveux	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	9	l'accusé s'engage devant les capitouls à épouser ladite Marie dans les 6 mois, or les poursuites reprennent en 1727 car il n'a pas exécuté sa promesse
FF769/2	057	—	—	<i>101B158</i>	02/08/1725	—	CARBONEL (Joseph)	savetier, pageleur	—	PUJOS-dit-BOUILLAC (Pierre), maçon, portefaix	insultes	diffamati on	excès	—	—	—	3	querelle au cabaret / insultes à propos d'une femme de mauvaise vie qui aurait donné le mal vénérien au plaignant
FF769/2	058	—	—	<i>101B158</i>	03/08/1725	04/09/1725	SERRES (Jean) / LUCAS (Catherine)	ancien receveur du bateau de poste sur la Garonne, <i>mari et femme</i>	—	PALIS (Honorée), épouse CASSAIGNE (Antoine), marchand de blé	insultes	excès	—	—	dommages et intérêts	15# / + dépens	10	verbal du chirurgien pour l'épouse (x 2) / voir aussi la procédure de l'accusée contre les plaignants (même jour) / sentence commune aux deux affaires
FF769/2	059	—	—	<i>101B158</i>	03/08/1725	04/09/1725	PALIS (Honorée)	<i>épouse de</i>	CASSAIGNE (Antoine), marchand de blé	SERRES (Jean), ancien receveur du bateau de poste sur la Garonne / LUCAS (Catherine), <i>son épouse</i>	cabale	voie de fait	menaces	—	rejet de la plainte	—	3	voir aussi procédure des accusés contre la plaignante (même jour) où se trouve la sentence commune
FF769/2	060	—	—	<i>101B158</i>	12/08/1725	22/08/1725	CAZENEUVE (Jean) / BRU (Bertrande)	jardinier, <i>mari et femme</i>	—	BRU (Jean), jardinier / BEZIES (Jeanne), <i>son épouse / + leur fils</i>	insultes	excès	—	—	mise hors de cour	+ dépens	17	verbal pour chirurgien (pour l'époux) / la plaignante et l'accusé sont cousins germains / le fils des accusés commence à les insulter avec "grigaille, moustachou", puis ledit Bru perce le plaignant avec la pointe d'une broche
FF769/2	061	—	A à Y	<i>101B158</i>	13/08/1725	22/09/1725	RAVARY (Toinette)	<i>agissant tant pour elle que pour ses enfants mineurs</i>	<i>faisant à la mémoire de feu son époux, Jean- Guillaume Belbèze, chapelier</i>	CASSAIGNE (Antoine), marchand de blé / CANATRE, hôte	excès réels	meurtre	—	—	pendaison	devant le logis du Petit Guillaume	50	excès au cabaret lors d'une partie de jeu / relation d'autopsie (experts : 1 médecin et 2 chirurgiens) / les accusés sont défaillants et seront exécutés par effigie / avec nombreuses pièces concernant la récréance des effets saisis aux accusés
FF769/2	062	—	A à DD	<i>101B158</i>	28/08/1725	—	TEISSIER (René) / DERGNY	compagnon menuisier / garçon vitrier	—	COURTIES (Bertrand), garçon boulangier /	excès	—	—	—	—	—	26	verbal du chirurgien (x 3 : un pour chacun des plaignants) / querelle au cabaret /

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							(Joseph-Louis) / BOUQUET (André)	/ garçon sculpteur		CARDAILLAC (Joseph), relieur / COULOMB (Pierre-Louis), apothicaire / CAPOULAT (Jean), boulangier / + <i>autres inconnus</i>								nombreuses pièces manquantes / contient aussi la procédure récriminatoire de Jean Capoulat
—	—	—	—	—	28/08/1725	—	CAPOULAT (Jean)	boulangier	—	7 à 8 garçons <i>menuisiers</i>	excès	—	—	—	—	—	n/a	toutes les pièces de la procédure ont été numérotées par le greffier avec la procédure récriminatoire de la même date, à la quelle elles restent jointes
FF769/3	063	—	—	101B158	30/08/1725	15/09/1725	DESCLAUX (Louis)	étudiant en Philosophie	à lui joint <i>Balthazar Desclaux, son père, procureur au parlement</i>	DELPRAT (Pierre), fenassier / NASION (Jamette), <i>son épouse</i> / DELPRAT (Bertrand), <i>leur fils</i>	insultes	diffamati on	voie de fait	menaces avec arme	excuses publiques	devant 4 témoins / + dépens	20	jet d'une pierre (que le plaignant évite) et menaces avec un fusil / seuls le père et le fils sont condamnés aux excuses publiques
FF769/3	064	—	—	101B158	01/09/1725	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour Jean Droz, suisse du président de Niquet</i>	—	DUVAUBOREL (Georges), soldat du régiment de la Vieille-Marine / + <i>inconnus</i>	assassina t à heure nocturne	excès avec arme	excès réels	—	—	—	4	pas de verbal du chirurgien ni de relation d'experts / le procureur du roi utilise le terme de "meurtre", alors que la victime n'est pas décédée (du moins pas encore lors de la plainte) / le seul accusé interrogé est mis hors de cause
FF769/3	065	—	—	101B158	04/09/1725	18/09/1725	BAUDENS (Charles)	porteur de chaise	—	FORTIS (Jean), porteur de chaise	excès avec arme	—	—	—	dommages et intérêts	20# / + dépens	10	verbal du chirurgien (coup de couteau à l'avant bras - notons que le plaignant prétendait que c'était à l'estomac)
FF769/3	066	—	—	101B158	13/09/1725	12/10/1725	RIVES (Gaspard)	ramoneur	—	LAMOUREUX (Barthélemy), teinturier	excès	—	—	—	dommages et intérêts	20# / + dépens	8	verbal du chirurgien
FF769/3	067	—	—	101B158	24/09/1725	—	MAURIN (Louis)	étudiant en Droit	—	PRIVAT (Henry), étudiant en Droit	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / querelle autour du prêt de notes de cours de droit / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF769/3	068	—	—	101B158	24/09/1725	—	PRIVAT (Henry)	étudiant en Droit	—	MAURIN (Louis), étudiant en Droit	excès	—	—	—	—	—	3	voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF769/3	069	—	—	101B158	03/10/1725	—	MIREPOIX (Marie)	<i>épouse de</i>	ABRAM-dit- LANGUEDOC (Arnaud), tailleur d'habits	CAILLAVA, commis marchand / PILIER, commis marchand / DUBOIS, commis marchand	insultes	excès	—	—	—	—	3	les accusés maltraitent un enfant à qui la plaignante avait remis 2 bouteilles de vin, finissent par les casser, puis s'en prennent à la plaignante
FF769/3	070	—	—	101B158	14/10/1725	—	DUPARAN (Anne)	<i>fille de</i> [+]	DUPARAN (Jean), docteur en médecine, de Cadillac	CAJOULET, receveur, du lieu de Quillan	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	1	—
FF769/3	071	—	—	101B158	15/10/1725	—	IGNART (Jean) / CAMOIRE / RIVIERE (Guillaume) / RIVIERE (Jean)	rôtisseur / garçon chirurgien / maître écrivain / -	—	LAFONT (Gaspard), couvertureur / SANSENE "fils" (Guillaume), blancher / GALENTIN (Jean- Pierre), faiseur de cordes de violons, dizenier / VALETTE "fils" (Jean), bastier	assassina t à heure nocturne	assassina t avec arme	—	—	—	—	12	les accusés, l'épée nue et des pistolets à la main (ces derniers auraient été utilisés mais auraient fait faux feu), attaquent les plaignants alors que ceux-ci écoutent une sérénade dans la rue

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF769/3	072	—	—	101B158	28/10/1725	—	VAISSE (Françoise)	veuve de	FLOTARD (Jean), marchand	SOULHANET (Jean), bourgeois	assassinat	excès	—	—	—	—	3	l'accusé entraîne la plaignante dans une maison et la frappe à coups de canne dès qu'elle lui confirme qu'elle va effectivement se remarier avec son père
FF769/3	073	—	A à C	101B158	05/11/1725	—	GUY (Jacquette)	revendeuse de fruits, épouse de	TROETTE (Louis), facturier en bas	DAYRAC (Salvie), veuve BAUDOIN (Jean) / BAUDOIN (Jeanne), sa fille	insultes	diffamation	dégradation de bien privé	—	—	—	3	les accusées commencent par jeter les fruits de son étal, puis lui lancent à la tête un boisseau servant à mesurer les châtaignes / voir aussi procédure des accusées contre la plaignante (le 6 dudit)
FF769/3	074	—	D à G	101B158	06/11/1725	—	DAYRAC (Salvie) / BAUDOIN (Jeanne)	veuve de / fille de [+], mère et fille	BAUDOIN (Jean)	GAYE (Jacquette), revendeuse de fruits, épouse TROETTE (Louis), facturier en bas	subornation	insultes	excès	—	—	—	5	l'affaire débute car l'accusée incite le jeune fils et frère des plaignantes à voler dans leur tirelire / voir aussi procédure de l'accusée contre les plaignantes (le 5 dudit)
FF769/3	075	—	A à P	101B158	07/11/1725	15/02/1726	procureur du roi (Le)	reprenant une plainte de Jean Maurel, jardinier	—	VIGNAL (Michel), travailleur à gages chez MAUREL (Jean), jardinier	vol domestique	—	—	—	fouet / bannissement	jusqu'au sang / 3 ans	16	vol de 300# en la maison du plaignant alors qu'il était absent / l'accusé avoue rapidement et rend l'argent qu'il avait enterré / l'accusé ne fait pas appel de la sentence (qui sera tout de même étendue à 5 ans par arrêt du parlement)
FF769/3	076	—	A à E	101B158	09/11/1725	20/11/1725	DEMAUX (Toinette)	garnisseuse de chapeaux, fille de [+]	DEMAUX (Pierre), marchand boutonnié	POUSSENES (Pierre-Jean)	dénoncé de grossesse	abandon	—	—	entretien de l'enfant	dépens compensés	5	vient à peine d'accoucher / la plaignante travaillait chez le père de l'accusé qui est chapelier
FF769/3	077	—	—	101B158	10/11/1725	—	TOULZA (Lucie)	fille de	TOULZA (Raymond), tapissier	MARTEL (Jean), ouvrier en soie	dénoncé de grossesse	—	—	—	—	—	7	avec relation de la sage-femme experte (certificat de grossesse) / l'accusé accorde vouloir épouser la plaignante si elle lui apporte une chambre garnie de meubles et le finance afin qu'il passe maître en son métier
FF769/3	078	—	—	101B158	15/11/1725	16/12/1725	SALLAT (Joseph) / SALLAT (Marguerite)	tapissier, père et fille	—	TOURNIER (Pierre), grenatier à la Pierre, fleuriste	diffamation	excès	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	9	voir aussi la procédure de l'accusé et de son épouse contre la seule plaignante (même jour) / sentence commune aux deux affaires / à noter que dans la présente procédure l'accusé est dit "grenatier à la Pierre", alors qu'il se dit "fleuriste" dans l'autre
FF769/3	079	—	—	101B158	15/11/1725	16/12/1725	TOURNIER (Pierre) / DUFOUR (Marie)	grenatier à la Pierre, fleuriste, mari et femme	—	SALLAT (Marguerite)	insultes	diffamation	excès	—	mise hors de cour	dépens compensés	3	voir aussi la procédure de l'accusée et son père contre le plaignant (même jour) où se trouve la sentence commune aux deux affaires
FF769/3	080	—	—	101B158	15/11/1725	—	CAZENEUVE-dit-RENTE (Jean) / PICHOU (Antoine)	métayer / laboureur	à la Grande Borde, chez le comte de FUMEL	MEYNIE-dit-VILLENEUVE, marchand de mignonettes / DESCAZALS	excès réels	—	—	—	—	—	8	verbal du chirurgien (un pour chacun des plaignants : l'un a une grosse blessure à la tête, l'autre le bras fracturé) / requête en provision (sans suite) / frappés à coups d'arpette pour avoir laissé leur charrette devant la boutique de l'accusé

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern s	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF769/3	081	—	—	101B158	17/11/1725	03/12/1725	DUTECH (Marguerite)	revendeuse de fruits, <i>épouse de</i>	BENECH (Marc), jardinier	FABRE (François), marchand	insultes	excès	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	9	verbal du chirurgien / voir aussi la procédure de l'accusé contre la plaignante (le 18 dudit) / sentence commune
FF769/3	082	—	—	101B158	18/11/1725	03/12/1725	FABRE (François)	marchand	—	DUTECH (Marguerite), revendeuse de fruit, épouse BENECH (Marc), jardinier	diffamati on	excès	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	4	voir aussi la procédure de l'accusé contre la plaignante (le 17 dudit) où se trouve la sentence commune aux deux
FF769/3	083	—	A à H	101B158	20/11/1725	05/01/1726	LAMARQUE (Bertrande)	<i>épouse de</i>	PAUL (Paul), soldat du guet	DUBREIL (Isabeau), épouse MARQUE, ancien officier au régiment de Monleurier	diffamati on	excès	—	—	dommages et intérêts	25# (dépens inclus)	10	"friponne, qu'elle enseignoit à ses enfans à aller voler l'église", la plaignante lui rétorque qu'elle est "une double poulaille"
FF769/3	084	—	—	101B158	21/11/1725	—	PORTE (Pierre)	perruquier	—	DAVID (Marguerite), épouse SIMONIN "cadet", graveur	insultes	diffamati on	voie de fait	—	—	—	3	querelle qui remonte à la veille alors que le plaignant obtient de Simonin qu'il lui paie un mois de rasage de barbe / l'accusée le traite de "dors d'un œil" / voir aussi procédure de l'accusée contre le plaignant (même jour)
FF769/3	085	—	—	101B158	21/11/1725	—	DAVID (Marguerite)	<i>épouse de</i>	SIMONIN "cadet", graveur	PORTE (Pierre), perruquier	insultes	menaces	—	—	—	—	3	voir aussi procédure de l'accusé contre la plaignante (même jour)
FF769/3	086	—	—	101B158	23/11/1725	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour l'ordre public</i>	—	CAVANIE (Pierre), commerçant	usure	—	—	—	non lieu	—	8	verbal d'apposition des scellés chez l'accusé, puis verbal de levée des scellés et de vérification des effets
FF769/3	087	—	—	101B158	27/11/1725	—	TOURNIER (Jacques) / CAMPOURCY (Jeanne-Marie)	commis à la Monnaie, <i>mari et femme</i>	—	DREUILLE, recouvreur de toits	excès	—	—	—	—	—	3	la plaignante voulait s'opposer à l'enlèvement par l'accusé de briques d'un mur de sa maison, l'accusé la rudoie / elle est enceinte (avec témoignage d'une sage-femme)
FF769/3	088	—	—	101B158	30/11/1725	—	PRUNET (Antoine)	travailleur au port Garaud	—	BERGERAC (Arnaud), portefaix / CASTANET (Jammes), portefaix / + <i>son épouse</i> / + <i>sa mère</i>	excès	—	—	—	—	—	3	le plaignant aurait fait enterrer à ses frais deux enfants de Bergerac, cela semble avoir déplu au père des enfants et à ses complices
FF769/3	089	—	A à G	101B158	04/12/1725	—	BACQUIER (Jean)	commis marchand	chez BELOU et la veuve CAYRE, marchands	CAZALS (Raymond), marchand drapier	insultes	diffamati on	voie de fait	—	—	—	7	querelle entre les deux qui veulent acheter les mêmes pièces de marchandises (couettes) / contient aussi la procédure récriminatoire (même jour) numérotée à la suite par le greffier
—	—	—	A à G	—	04/12/1725	—	CAZALS (Raymond)	marchand drapier	—	BACQUIER (Jean), commis marchand chez BELOU et le veuve CAYRE, marchands	insultes	menaces	voie de fait	—	—	—	n/a	les pièces de la procédure ont été numérotées par le greffier avec la procédure récriminatoire de la même date
FF769/3	090	—	A à G	101B158	21/12/1725	avant le 1726/01/09	DUCLOS (Jean)	sargeur	—	BARON (François), fenassier et loueur de chevaux	insultes	voie de fait	—	—	excuses publiques	devant 2 témoins / + dépens	7	le plaignant explique que "à force d'être serré par la cravate, changea de couleur" / la date n'est pas inscrite sur la sentence
FF769/3	091	—	—	101B158	28/12/1725	—	MARMANDE (Jeanne)	filie de service	chez BASTIDE, aubergiste	BEGUE, organiste de l'église Saint-Sernin	dénonce de grossess	abandon	—	—	—	—	1	sa plainte est aussi justifiée par le fait que l'accusé vient de faire publier des bans afin

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
											e							d'épouser une autre femme